RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 02340
Numéro SIREN : 326 170 768
Nom ou dénomination : ARCHITECTURE INTERIEURE SERVICE A.I.S.

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2022 sous le numéro de dépôt 97423

20220974232021

DATE DEPOT : 25/07/2022

N° DE DEPOT : 97423

N° GESTION : 1984B02340

N° SIREN : 326170768

DENOMINATION : ARCHITECTURE INTERIEURE SERVICE A.I.S.

ADRESSE : 18 RUE SAINT BERNARD 75011 PARIS

MILLESIME : 2021

LPS11558741

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Acte depose le
03 AOUT 2022
Sous le N° 97423

SARL AIS

18 rue Saint Bernard

75011 PARIS

Etats Financiers

du 01/01/2021 au 31/12/2021

Paris le 28/06/22

Certifié Conforme
à l'Original

18, RUE SAINT-BERNARD
75011 PARIS
TÉL. 01 43 67 90 81
FAX 01 43 73 29 92

Le Gérant

BDO

Sommaire

Attestation d'Expert-Comptable 1

Comptes Annuels 3

Compte de resultat 4

Bilan actif 6

Bilan passif 7

Etats Complémentaires 9

Detail du compte de resultat 10

Détail du bilan 12

Soldes intermediaires de gestion 14

Documents Fiscaux 15

Attestation d'Expert-Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise SARL AIS relatifs à l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes

	Montant en (Euro)
Total bilan	69 897
Chiffre d'affaires	105 063
Résultat net comptable (Bénéfice)	**6 362**

Nos diligences ont eté réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation

Fait à Versailles
Le 24 mars 2022

ROGLIN PHILIPPE
EXPERT COMPTABLE

Comptes Annuels

Compte de résultat

	31/12/2021	31/12/2020	Abs (N)	Abs (%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	105 063	75 131	29 932	39,84
Chiffre d'affaires net	**105 063**	**75 131**	**29 932**	**39,84**
Dont à l'exportation et livraisons intracomm				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Repnses sur provisions (& amort.), tsf charges				
Autres produits		6	-6	-99,65
Total produits d'exploitation (I)	**105 063**	**75 137**	**29 926**	**39,83**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	94 451	67 973	26 478	38,95
Impôts, taxes et versements assimilés	242	233	9	3,86
Salaires et traitements	2 841		2 841	
Charges sociales	44		44	
Dotations aux amortissements et dépréciations				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss				
- Sur immobilisations . dotations aux dépréciat				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat				
- Pour risques et charges : dotations aux provis				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)	**97 577**	**68 206**	**29 372**	**43,06**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**7 485**	**6 931**	**554**	**7,99**
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribue ou perte transferée (III)				
Perte supportée ou benefice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D autres valeurs mobilieres et créances actif im				
Autres interêts et produits assimilés (3)				
Repnses sur provisions et dépréciat et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob de pl				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences negatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)				
RESULTAT COURANT avant impôt	**7 485**	**6 931**	**554**	**7,99**

Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020	Abs (M)	Abs (%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements aux dépréciations et provis				
Total charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 123	477	646	135,43
Total des produits (I+III+V+VII)	105 063	75 137	29 926	39,83
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	(98 700)	(68 683)	30 018	43,71
BENEFICE OU PERTE	6 362	6 454	-92	-1,42

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	1 520	1 520		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	5 289	5 289		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 960		1 960	1 960
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8 769	6 809	1 960	1 960
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	4 671		4 671	8 637
Autres créances	3 366		3 366	2 086
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	59 899		59 899	57 467
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	67 937		67 937	68 190
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	76 706	6 809	69 897	70 150
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 622	7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	762	762
Réserves statutaires ou contractuelles		
Reserves reglementees		
Autres réserves		
Report à nouveau	43 087	36 633
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**6 362**	**6 454**
Subventions d'investissement		
Provisions reglementees		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**57 834**	**51 472**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprés des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financiéres diverses (3)	3 730	3 730
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 905	9 845
Dettes fiscales et sociales	1 427	5 103
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d avance		
TOTAL DETTES	**12 062**	**18 678**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**69 897**	**70 150**
(1) Dont à plus d un an (a)		
(1) Dont à moins d un an (a)	12 062	18 678
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Etats Complémentaires

Détail du compte de résultat

	31/12/21	31/12/20	Abs (N)	Abs (%)
Produits d'exploitation				
Production vendue (services)				
70602000 - PREST SCES TVA 20 %	*45 418*	*56 636*	*-11 217*	*-19,81*
70610000 - PREST SCES 10 %	*59 644*	*18 495*	*41 149*	*222,48*
	105 063	75 131	29 932	39,84
Chiffre d'affaires net	**105 063**	**75 131**	**29 932**	**39,84**
Autres produits				
75800000 - PRODUITS DIVERS GESTIO		*6*	*-6*	*-99,65*
		6	-6	-99,65
Total produits d'exploitation	**105 063**	**75 137**	**29 926**	**39,83**
Charges d'exploitation				
Autres achats & charges externes				
60610000 - ACHATS FOURN NON STO	*1 402*	*1 398*	*4*	*0,31*
60640000 - ACHATS FOURNIT ADMINIS	*1 599*	*3 090*	*-1 491*	*-48,25*
61320000 - LOCATIONS IMMOBILIERES	*12 755*	*10 320*	*2 435*	*23,59*
61350000 - LOCATIONS MOBILIERES		*746*	*-746*	*-100,00*
61510000 - ENTRETIEN ET REPARATIO	*66*		*66*	
61600000 - PRIMES D"ASSURANCE	*2 269*	*2 228*	*41*	*1,83*
62260000 - HONORAIRES	*35 485*	*25 716*	*9 769*	*37,99*
62261000 - HONORAIRES F LALAU	*36 000*	*19 000*	*17 000*	*89,47*
62270000 - FRAIS ACTES & CONTENTI	*45*	*47*	*-1*	*-3,11*
62510000 - VOYAGES ET DEPLACEME	*328*	*836*	*-508*	*-60,76*
62570000 - RECEPTIONS	*1 910*	*1 793*	*118*	*6,56*
62600000 - FRAIS POSTAUX & TELECO	*1 769*	*2 102*	*-332*	*-15,81*
62700000 - FRAIS BANCAIRE	*822*	*559*	*263*	*47,11*
62780000 - AUTR FRAIS /PRESTATION		*139*	*-139*	*-100,00*
	94 451	67 973	26 478	38,95
Impôts, taxes et vers assim				
63511000 - IMPOTS TAXE PROFESSIO	*242*	*233*	*9*	*3,86*
	242	233	9	3,86
Salaires et Traitements				
64140000 - PERS INDEMNITES ET AVA	*2 841*		*2 841*	
	2 841		2 841	
Charges sociales				
64800000 - PERS AUTRES CHARGES D	*44*		*44*	
	44		44	
Total charges d'exploitation	**97 577**	**68 206**	**29 372**	**43,06**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**7 485**	**6 931**	**554**	**7,99**
RESULTAT FINANCIER				
RESULTAT COURANT avant impôt	**7 485**	**6 931**	**554**	**7,99**
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Impôts sur les bénéfices				
69500000 - IMPOTS SUR LES BENEFIC	*1 123*	*477*	*646*	*135,43*
	1 123	477	646	135,43

Détail du compte de résultat

	31/12/21	31/12/20	Abs.(M)	Abs.(%)
BENEFICE OU PERTE	6 362	6 454	-92	-1,42

Détail du bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles				
20800000 - AUTRES IMMOS INCORPOR	*1 520*		*1 520*	*1 520*
28080000 - AMORT AUTRES IMMO INC		*1 520*	*-1 520*	*-1 520*
	1 520	1 520		
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles				
21830000 - MAT BUREAU &INFORMATI	*5 289*		*5 289*	*5 289*
28183000 - AMORT MAT BUREAU &INF		*5 289*	*-5 289*	*-5 289*
	5 289	5 289		
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières				
27500000 - DÉPÔTS ET CAUTIONNEME	*1 960*		*1 960*	*1 960*
	1 960		1 960	1 960
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	8 769	6 809	1 960	1 960
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
41100000 - CLIENTS	*4 671*		*4 671*	*8 637*
	4 671		4 671	8 637
Fournisseurs debiteurs				
40100000 - FOURNISSEURS	*185*		*185*	
	185		185	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
44566000 - TVA DÉDUCTIBLE S/AUT BI	*688*		*688*	*526*
44567000 - ETAT CREDIT DE TVA A RE	*1 202*		*1 202*	
44571000 - TVA COLLECTÉE 10 %	*141*		*141*	
44586000 - ETAT TVA S/FACT NON PA	*1 151*		*1 151*	*1 560*
	3 181		3 181	2 086
Divers				
Disponibilités				
51210000 - BANQUE CREDIT LYONNAI	*59 899*		*59 899*	*57 467*
	59 899		59 899	57 467
TOTAL ACTIF CIRCULANT	67 937		67 937	68 190
TOTAL ACTIF	**76 706**	**6 809**	**69 897**	**70 150**

Détail du bilan

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
PASSIF		
Capital social		
10100000 - CAPITAL	*7 622*	*7 622*
	7 622	7 622
Réserve légale		
10610000 - RESERVE LEGALE	*762*	*762*
	762	*762*
Report à nouveau		
11000000 - REPORT A NOUVEAU SOLDE CREDITEUR	*43 087*	*36 633*
	43 087	36 633
Résultat de l'exercice	6 362	6 454
TOTAL CAPITAUX PROPRES	57 832	51 472
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes aupres des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financieres diverses - Associés		
45500000 - ASSOCIES COMPTES COURANTS	*3 730*	*3 730*
	3 730	3 730
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40100000 - FOURNISSEURS		*485*
40810000 - FOURN FACTURES NON PARVENUES	*6 905*	*9 360*
	6 905	9 845
Etat, Impôts sur les bénéfices		
44400000 - ETAT IMPOTS S/BENEFICES	*647*	*477*
	647	*477*
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
44551000 - ETAT TVA A DECAISSER		*1 865*
44572000 - TVA COLLECTEE 20 %	*780*	*2 761*
	780	*4 626*
Dettes fiscales et sociales	1 427	5 103
TOTAL DETTES	12 062	18 678
TOTAL PASSIF	**69 897**	**70 150**

Soldes intermédiaires de gestion

	31/12/21	%	31/12/20	%	Abs (M)	Abs (%)
CHIFFRE D'AFFAIRES	**105 063**	**100,00**	**75 131**	**100,00**	**29 932**	**39,84**
Ventes de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	105 063		75 131		29 932	39,84
Production stockée						
Production immobilisée						
Sous-traitance directe						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	**105 063**	**100,00**	**75 131**	**100,00**	**29 932**	**39,84**
Achats de matières premières et approv						
Variation de stocks						
Consommation matiere						
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	**105 063**	**100,00**	**75 131**	**100,00**	**29 932**	**39,84**
ACTIVITE	**105 063**	**100,00**	**75 131**	**100,00**	**29 932**	**39,84**
MARGE BRUTE GLOBALE	**105 063**	**100,00**	**75 131**	**100,00**	**29 932**	**39,84**
Autres achats et charges externes	94 451	89,90	67 973	90,47	26 478	38 95
VALEUR AJOUTEE	**10 612**	**10,10**	**7 158**	**9,53**	**3 454**	**48,24**
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et verst assimilés	242	0,23	233	0,31	9	3,86
Charges de personnel	2 885	2,75			2 885	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**7 485**	**7,12**	**6 925**	**9,22**	**560**	**8,08**
Reprises s/ charges						
Autres produits			6	0,01	-6	-99,65
Dot amortissements et provisions						
Autres charges						
RESULTAT D'EXPLOITATION	**7 485**	**7,12**	**6 931**	**9,23**	**554**	**7,99**
Quote part resultat en commun						
Produits financiers						
Charges financières						
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**7 485**	**7,12**	**6 931**	**9,23**	**554**	**7,99**
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	1 123	1,07	477	0 63	646	135 43
RESULTAT DE L'EXERCICE	**6 362**	**6,06**	**6 454**	**8,59**	**-92**	**-1,42**

Documents Fiscaux

(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP N° 2050 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL AIS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 18 rue Saint Bernard 75011 PARIS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 2 6 1 7 0 7 6 8 0 0 0 2 1 — Néant ☐ *

Exercice N clos le 31/12/2021

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
		Frais de développement *	CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
		Fonds commercial (1)	AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 520	AK 1 520	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	5 289	AU 5 289	
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU		CV	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	1 960	BI	1 960
		TOTAL (II)	BJ	8 769	BK 6 809	1 960
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	4 671	BY	4 671
		Autres créances (3)	BZ	3 366	CA	3 366
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres	CD		CE	
		Disponibilités	CF	59 899	CG	59 899
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI	
		TOTAL (III)	CJ	67 936	CK	67 936
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	76 705	1A 6 809	69 896

Renvois (1) Dont droit au bail — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété * Immobilisations — Stocks — Créances

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise SARL AIS — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé)	DA	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve speciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d oeuvres originales d artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	43 087
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	6 362
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	57 834
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprés des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 730
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 905
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 427
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	12 062
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	69 896

RENVOIS			
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	12 062
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL AIS — Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue services *	FG	105 062	FH		FI	105 062
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	105 062	FK		FL	105 062
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	105 062
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	94 450
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	242
	Salaires et traitements*					FY	2 841
	Charges sociales (10)					FZ	43
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant dotations aux provisions*					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	97 577
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	7 485
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	7 485

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise SARL AIS — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 123
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	105 062
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	98 700
5 - BÉNEFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	6 362

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complementaires personnelles — facultatives A6		obligatoires A9
	Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8

(7) Detail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Detail des produits et charges sur exercices anterieurs

	Exercice N	
	Charges anterieures	Produits anterieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(5) **IMMOBILISATIONS** DGFiP N° 2054 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL AIS — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A — IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Consecutives a une reevaluation pratiquee au cours de l'exercice ou resultant d'une mise en equivalence 2	Augmentations: Acquisitions, creations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP	Frais d'établissement et de developpement — TOTAL I		CZ		D8	D9
INCORP	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		KD	1 520	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d autrui	Dont Composants MI	KM		KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations generales, agencements et amenagements des constructions *	Dont Composants M2	KP		KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, materiel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS		KT	KU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations generales agencements, amenagements divers *		KV		KW	KX
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Materiel de transport*		KY		KZ	LA
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Materiel de bureau et mobilier informatique		LB	5 289	LC	LD
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages recuperables et divers *		LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL	LM
CORPORELLES	TOTAL III		LN	5 289	LO	LP
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations		8U		8V	8W
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		JP		IR	IS
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		JT	1 960	IU	IV
FINANCIÈRES	TOTAL IV		LQ	1 960	LR	LS
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG	8 769	OH	OJ

CADRE B — IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste a poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou resultant d'une mise en equivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Reevaluation legale * ou evaluation par mise en equivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP	Frais d etablissement et de developpement — TOTAL I	IV	CØ	DO		D7
INCORP	Autres postes d immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO	LV	LW	1 520	IX
CORPORELLES	Terrains	JP	LX	LY		LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	IQ	MA	MB		MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	IR	MD	ME		MF
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am des constructions	IS	MG	MH		MI
CORPORELLES	Installations techniques, materiel et outillage industriels	IT	MJ	MK		ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales , agencts, amenagements divers	IU	MM	MN		MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV	MP	MQ		MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT	5 289	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récuperables et divers *	IX	MV	MW		MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ	NA		NB
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC	ND	NE		NF
CORPORELLES	TOTAL III	IY	NG	NH	5 289	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	OU	M7		OW
FINANCIERES	Autres participations	IO	OX	OY		OZ
FINANCIERES	Autres titres immobilisés	II	2B	2C		2D
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières	I2	2E	2F	1 960	2G
FINANCIERES	TOTAL IV	I3	NJ	NK	1 960	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	OK	OL	8 769	OM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(6) **AMORTISSEMENTS** DGFiP N° 2055 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL AIS — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afferents aux élements sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	1 520	PF		PG		PH	1 520
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. generales, agencements, amenagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales , agencements, amenagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	5 289	QM		QN		QO	5 289
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	5 289	QV		QW		QX	5 289
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON	6 809	OP		OQ		OR	6 809

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de duree et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l exercice	
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Ins gales, agenc et am des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Materiel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total genéral (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total general non ventile (NP+NQ+NR)	NW		Total general non ventile (NS+NT+NU)		NY		Total general non ventile (NW NY)						NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont donnees dans la notice n° 2032

Cegid Group

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL AIS — Néant [X] *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquies H du CGI)	1J		1K		1L		1M	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	**TOTAL I**	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	– corporelles	6E		6F		6G		6H	
	– titres mis en équivalence	02		03		04		05	
	– titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	– autres immobilisations financières (1)*	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises	– d'exploitation			LE		UF			
	– financières			LG		LH			
	– exceptionnelles			UJ		LK			

Titres mis en équivalence montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C G I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l article 38 II de l annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(8) **ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFiP N° 2057 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL AIS — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières		UT	1 960	UV		UW	1 960
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA					
	Autres créances clients		UX	4 671		4 671		
	Creance representative de titres pretes ou remis en garantie * (Provision pour depreciation anterieurement constituee) UO		ZI					
	Personnel et comptes rattachés		UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 181		3 181		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)		VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	184		184		
Charges constatées d'avance			VS					
TOTAUX			VT	9 997	VU	8 037	VV	1 960
RENVOIS (1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7I				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	6 905	6 905		
Personnel et comptes rattachés		8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	647	647		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	780	780		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimiles	VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	3 730	3 730		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	12 062	VZ 12 062		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractes auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2021

Désignation de l'entreprise SARL AIS — Néant ☐ * — Exercice N, clos le 31/12/2021

I. RÉINTEGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	6 362
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C G I) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C G I)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintegrer dans le cadre d un crédit bail immobilier et de levée d option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX		XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf page 9 de la notice 2032)						I7	1 123
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d imposition particuliers et impositions différées	Moins values nettes à long terme – imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8	
	Moins values nettes à long terme – imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* – Plus-values nettes à court terme						WN	
	– Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art 39-1-3 et 212 du C G I)	SU		Zones d entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art 209C)	SY		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zero	M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						YI	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						YJ	
						TOTAL I	WR	7 485

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G I E *						WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)						WU	
Régimes d imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
	– imposées au taux de 0 %						WH	
	– imposées au taux de 19%						WP	
	– imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
	– imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts	(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A			)	YA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art 223 B du CGI)						ZX	
Mesures d incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*						ZY	
	Majoration d'amortissement*						XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d entreprises en difficultés (44 *septies*)	K9		Entreprises nouvelles 44 *sexies*	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 *sexies* A)	L5		XF	
	Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	OV		Sociétés investissement immobilier cotée (art 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA			
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d emploi à redynamiser (44 *duodecies*)	1F		Zone franche d activités NG (44 *quaterdecies*)	YC			
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC		Zone de développement prioritaire (art 44 *septdecies*)	PB			
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art 39 *decies*)	Y9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* F)	YI					XG	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* G)	YL						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* B)	YB		Dont déduct° exception simulateur de conduite (art 39 *decies* F)	YH						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* C)	YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 *decies* D)	YD									
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									Y2	
							TOTAL II			XII	

III. RESULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	7 485	
	déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	7 485	XO

Cegid Group

(10) DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL AIS — Néant [X] *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (difference K4+K4bis-K5)			K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1° bis Al 1er du CGI dotations de l exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet sépare)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l article 39-1 1° bis Al 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A	YN	ligne WI	YO	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la deduction	Montant au debut de l exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert

Cegid Group

(11) **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFiP **N° 2058-C 2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL AIS — Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	36 633		Affectations aux réserves — Réserve légale	ZB	
				— Autres réserves	ZD	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	6 454		Dividendes	ZE	
Prélèvements sur les réserves	0E			Autres répartitions	ZF	
TOTAL I	0F	43 087		Report à nouveau (N B Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZG ZH	43 087 43 087

RENSEIGNEMENTS DIVERS — Exercice N

ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	YQ	
	— Engagements de crédit-bail immobilier		YR	
	— Effets portés à l'escompte et non échus		YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance		YT	
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	YQ	12 754
	— Personnel extérieur à l'entreprise		YU	
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	71 530
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV	
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES	ST	10 165
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		ZJ	94 450
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE		YW	242
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS	9Z	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052		YX	242
TVA	— Montant de la T V A collectée		YY	15 048
	— Montant de la T V A déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	10 263
DIVERS	— Montant brut des salaires *		0B	
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *		0S	
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *		ZK	%
	— Numéro du centre de gestion agréé *	YP	— Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice		RG	
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l entreprise investisseur dans le cadre de l article 217*octies*		RH	

REGIME DE GROUPE *

Société résultat comme si elle n avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe résultat d ensemble	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	

Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale — JH — N° SIRET de la société mère du groupe — JJ

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu ils aient ou non déjà fait l objet d une précédente affectation

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe)

Cegid Group

(12) **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES** DGFiP N° 2059-A 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL AIS — Néant [X] *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluee* ③	Amortissements pratiques en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées* — Court terme ⑨	Long terme ⑩ — 19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision speciale de reevaluation afferente aux elements cédes		+				
	14	Amortissements irregulierement differes se rapportant aux élements cédes		+				
	15	Amortissements afferents aux elements cedes mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiques en comptabilité et correspondant à la deduction fiscale pour investissement, defime par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour depreciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l exercice aux comptes de provisions pour depreciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (detail à donner sur une note annexe) *						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩		(A)		(B) (ventilation par taux)		(C)
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

(13) **AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL ATS — Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus–values de fusion dont l imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf cadre B)

Origine		Montant net des plus values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies I ter et I quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values realisees à l origine	Montant anté-rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et I quater du CGI) (à préciser) au titre de	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N 5				
		N 6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus–values afferentes aux biens non amortissables ou taxees lors des opérations de fusion ou d apport

☐ Plus–values de fusion, d apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus–values d'apport à une societé d une activité professionnelle exercee à titre individuel (toutes societes)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté-rieurement réintegré	Montant rapporté au résultat de l exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME** DGFiP N° 2059-C 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL AIS Néant [X] *

Rappel de la plus ou moins-value de l exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶ *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶ *	

❶ Entreprises soumises à l impôt sur les societes
❷ Entreprises soumises à l'impot sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à deduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ②+③+④-⑤-⑥ ⑦
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	A 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies*-0 du CGI) ③	A 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies*-0 *bis* du CGI) ④	A 15 % Ou A 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices anterieurs (montants restant à deduire à la cloture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N 6						
	N 7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afferentes aux titres de SPI cotees imposables à l impot sur les societes relèvent du taux de 16 5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts a compter du 31 decembre 2007

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(15) **RESERVE SPECIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME**
RÉSERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP **N° 2059-D 2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les societes seulement)*

Designation de l'entreprise SARL AIS

Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve speciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la cloture de l exercice précedent (N – 1)	1					
Reserves figurant au bilan des societés absorbees au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés – donnant lieu à complément d impôt sur les societes	4					
Prélèvements opérés – ne donnant pas lieu à complément d impot sur les societes	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la cloture de l exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°,6°,7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l exercice ①	reserve figurant au bilan des sociétés absorbees au cours de l annee ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impots) (16)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E 2021

Désignation de l'entreprise SARL AIS — Néant [X] *

Exercice ouvert le 01/01/2021 . et clos le 31/12/2021 . Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF) Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d affaires du groupe économique (art 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	/ /
	GZ	/ /
Date de cessation	HR	/ /

Cegid Group

Pour les entreprises de credit, les entreprises de gestion d instruments financiers les entreprises d assurance de capitalisation et de reassurance de toute nature, cette fiche sera adaptee pour tenir compte des modalités particulières de determination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre)

(1) Attention il ne doit pas etre tenu compte dans les lignes ON a OS, OW et OZ des charges deductibles de la valeur ajoutee, afferente à la production immobilisée declaree ligne OE, portees en ligne OU

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** DGFiP N° 2059-F 2021

Formulaire obligatoire (article 38 de l'ann. III au CGI)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/2 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021 N° SIRET 3 2 6 1 7 0 7 6 8 0 0 0 2 1

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL AIS

ADRESSE (voie) 18 rue Saint Bernard

CODE POSTAL 75011 VILLE PARIS

Nombre total d associes ou actionnaires personnes morales de l'entrepnse	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d associes ou actionnaires personnes physiques de l entrepnse	P2	4	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	500

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Denomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénommation | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de detention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) | Nom patronymique LALAU | Prénom(s) FRANCOIS | Nom marital | % de détention 33 20 | Nb de parts ou actions 166 | Naissance Date 01011960 | N° Departement 75 | Commune PARIS | Pays FRANCE | Adresse N° 18 | Voie rue Saint Bernard | Code Postal 75011 | Commune PARIS | Pays FRANCE

Titre (2) | Nom patronymique LALAU | Prénom(s) ANNE MARIE | Nom marital | % de détention 25 00 | Nb de parts ou actions 125 | Naissance Date 01011950 | N° Département 75 | Commune PARIS | Pays FRANCE | Adresse N° 1 | Voie RUE DES TILLEULS | Code Postal 21121 | Commune AHUY | Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** DGFiP N° 2059-F 2021

Formulaire obligatoire (article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de depot

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

2/2 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021 N° SIRET 3 2 6 1 7 0 7 6 8 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL AIS

ADRESSE (voie) 18 rue Saint Bernard

CODE POSTAL 75011 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l entrepnse	P2	4	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	500

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme jundique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme jundique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme jundique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme jundique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) | Nom patronymique LALAU | Prénom(s) GASTON | Nom marital | % de détention 25 00 | Nb de parts ou actions 125 | Naissance Date 01011950 | N° Département 75 | Commune PARIS | Pays | Adresse N° 1 | Voie RUE DES TILLEULS | Code Postal 21121 | Commune AHUY | Pays FRANCE

Titre (2) | Nom patronymique DE ROSA | Prénom(s) CHANTAL | Nom marital | % de détention 16 80 | Nb de parts ou actions 84 | Naissance Date 01011960 | N° Département 75 | Commune PARIS | Pays FRANCE | Adresse N° 21 | Voie RUE JEAN LECLAIRE | Code Postal 75017 | Commune PARIS | Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS** DGFiP N° 2059-G 2021

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1) Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021 N° SIRET 3 2 6 1 7 0 7 6 8 0 0 0 2 1

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL AIS

ADRESSE (voie) 18 rue Saint Bernard

CODE POSTAL 75011 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE | P5 |

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Déclaration 2065

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2021

Exercice ouvert le	01/01/2021	et clos le	31/12/2021	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209–0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du siége social
SARL AIS	
SIRET 3 2 6 1 7 0 7 6 8 0 0 0 2 1	
Adresse du principal établissement	**Ancienne adresse en cas de changement**
18 rue Saint Bernard 75011 PARIS	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d imposition et n° d identification de la société mére

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées : ARCHITECTURE D INTERIEUR — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ÉLEMENTS D'IMPOSITION (cf notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 31%		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	0
Bénéfice imposable à 15 %	7 485	Resultat net de cession, de concession ou de sous–concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%			

2 Plus–values

						PV à long terme imposables à 15 %	
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long teme imposables à 0%		PV exonérées art. 238 *quindecies*	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies*		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A			
Entreprises nouvelles art. 44 *septies*		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 *sexdecies*		Zones franches d'activites art. 44 *quaterdecies*		Autres dispositifs		Zone de Restructuration de la defense, art. 44 *terdecies*	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art 44 *sepdecies*		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas)		Plus–values exonérées relevant du taux à 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre–mer : Dans le secteur productif, art 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf notice de la déclaration n°2065)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivite territoriale d'Outre–Mer, un credit d'impôt representatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf notice de la declaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258–SD (art 223–I–1 *quinquies* C), cocher la case

2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258–SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258–SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C–I–2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose–t–elle d'une comptabilité informatisée ? OUI — Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité

Nom et coordonnees — ECF — Viseur conventionné — Visa CGA

– du prestataire (ECF)

– du comptable SAS BDO IDF
7 rue du Parc de Clagny 78000 Versailles — Tel. 01 30 83 91 70

– du conseil — Tel.

– du CGA ou du viseur conventionné — Tel.

– N° d'agrément

Cegid Group

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impots)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2021

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne designe pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					(e)	
					(f)	
					(g)	
					(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(j)	
Montant des revenus repartis (5)					Total (a à h)	

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

(Si ce cadre est insuffisant joindre un état du même modèle)

Nom, prenoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann III au CGI) – SARL – tous les associés , – SCA – associés gérants , – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités , – SEP et sté de copropriétaires de navires – associes, gerants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriete ou en usufruit	Annee au cours de laquelle le versement a eté effectué	Montant des sommes versées					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8	

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapes (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Cegid Group

Annexes fiscales

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

CA18CHAPAY

Designation de l'entreprise SARL AIS

18 rue Saint Bernard

75011 PARIS

Charges a payer	Montant
FOURN FACTURES NON PARVENUES	6 905

Cegid Group

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

CALC219BF4

(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

Désignation de la societé et adresse de son principal établissement

	SARL AIS 18 rue Saint Bernard 75011 PARIS
Numéro SIRET du principal établissement	32617076800021
Code APE	7111Z

Adresse du siège social si différente

N° / Type / Libellé voie	
Complement	
Lieu-dit / hameau	
Code postal / Ville	
Pays	

I Résultats de l'exercice

A	Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a	Bénéfice net de l exercice avant imputation des déficits antérieurs	7 485
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l exercice	
B	Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l exercice	

II Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit 38120 € x durée de l'exercice en mois / 12	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus value nette à court terme de l exercice	7 485
j	Dont résultat net imposable dans la concession de licences d exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
	Total lignes h à k	7 485

l	**III Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)	
m	**IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)	

Cegid Group

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
RÉPARTITION DU CAPITAL

LTENG219B4

(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

Désignation de la societé et adresse de son principal établissement

	SARL AIS 18 rue Saint Bernard 75011 PARIS
Numero SIRET du principal établissement	32617076800021
Code APE	7111Z

Adresse du siège social si différente

N° / Type / Libelle voie	
Complément	
Lieu-dit / hameau	
Code postal / Ville	
Pays	

PARTICIPATIONS DÉTENUES PAR D'AUTRES SOCIÉTÉS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

(a) Désignation de la société participante et adresse de son siège social	(b) % de participation	(c) Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société (a)	(d) % de participation détenu dans la société (a)

Cegid Group

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
RÉPARTITION DU CAPITAL

(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

PARTICIPATIONS DÉTENUES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT, SOCIÉTÉS DE CAPITAL-RISQUE, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, OU DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES D'INNOVATION

(a) Designation de la société ou du fonds et adresse de son siege social	(b) % de participation

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

Nature de l opération	Nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerne par l'opération

Cegid Group

BDO

NOS BUREAUX EN FRANCE

BDO est un cabinet d'expertise comptable, d'audit et de conseil qui privilégie un service de proximité aux entrepreneurs. Nos collaborateurs accompagnent les entreprises - TPE, PME ou grande entreprise - dans leurs operations de gestion courante et à chaque étape de leur développement, en couvrant les enjeux comptables, financiers, fiscaux ou sociaux des dirigeants et opérationnels.

Nous sommes presents dans les villes suivantes :

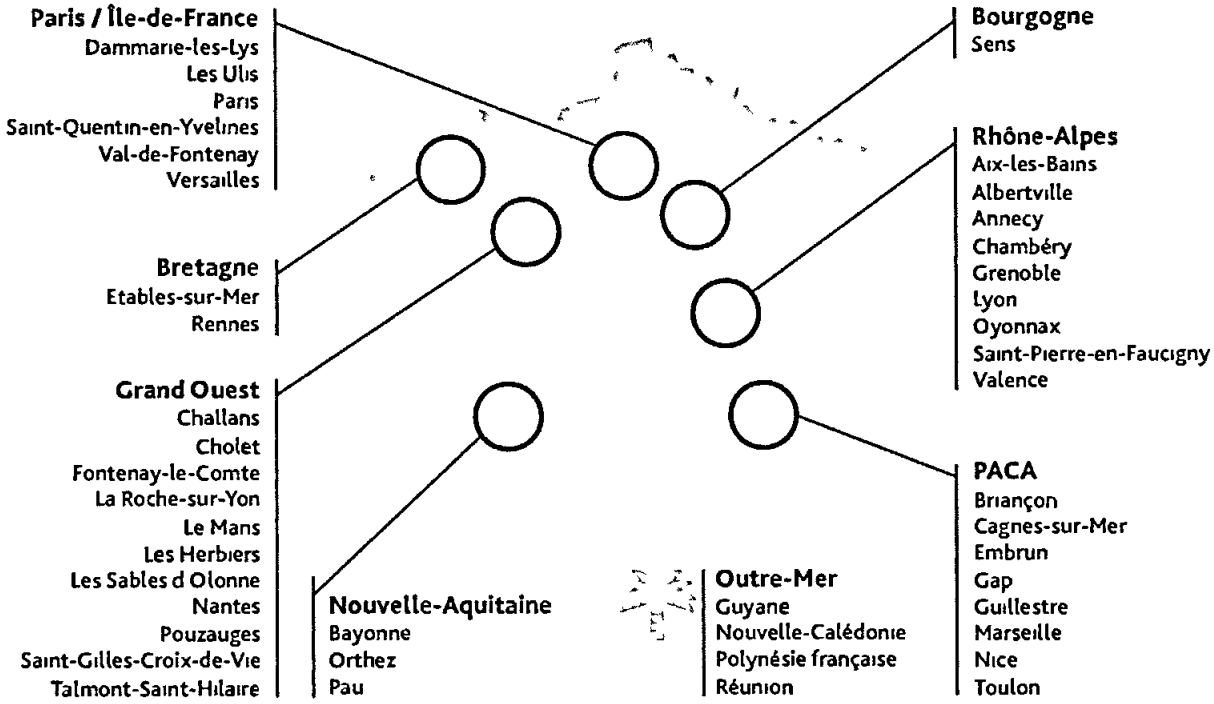

BDO IDF

7 rue du Parc de Clagny

78000 Versailles

France

Tel · 01 30 83 91 70

versailles@bdo fr

Vos associes : Philippe BENECH, Delphine CHAVINIER, Julien DUMAINE, Alain RICHARD, Philippe ROGLIN, Olivier ROUIF et Christophe SANGIORGIO

Societe d Expertise comptable inscrite au Tableau de l Ordre de la région Paris-Ile-de-France
Societe de Commissariat aux comptes membre de la Compagnie regionale de Versailles
RCS 307 571 000 Versailles - Siret 307 571 000 00057 - Code APE 6920 Z
SAS au capital de 5 365 000 euros - TVA intracommunautaire FR27307571000
www bdo fr

A.I.S.
ARCHITECTURE INTERIEURE SERVICE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7.622,45 €
Siège Social : 18, rue Saint Bernard - 75011 PARIS

R.C.S PARIS : B 326 170 768

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2022

FEUILLE DE PRESENCE

NOMBRE DE PARTS		NOMBRE DE VOIX	SIGNATURE
Monsieur Gaston LALAU 1 rue des Tilleuls 21121 AHUY	125	125	
Monsieur François LALAU 36, rue de Wattignies 75012PARIS	166	166	
Madame Anne Marie LALAU 1 rue des Tilleuls 21121 AHUY	125	125	
Madame Chantal DE ROSA 21 bis, rue Jean Leclerc 75017PARIS	84	0	
	500	416	

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence, arrêtée à 3 associés présents ou représentés possédant ensemble 416 parts.

François LALAU
Gérant

le 28/06/2022

18, RUE SAINT-BERNARD
75011 PARIS
TÉL. 01 43 67 90 81
FAX 01 43 73 29 92

A.I.S.
ARCHITECTURE INTERIEURE SERVICE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7.622,45 €
Siège Social : 18, rue Saint Bernard - 75011 PARIS

R.C.S PARIS : B 326 170 768

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 28 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, Le 28 juin,
A 14 heures,

Les associés de la Société ARCHITECTURE INTERIEURE SERVICE - A I S., société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 €, divisé en 500 parts de 15,24 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire.

Sont présents :

-Monsieur François LALAU,
propriétaire de : 166 parts sociales

-Madame Anne Marie LALAU,
propriétaire de : 125 parts sociales

-Monsieur Gaston LALAU,
propriétaire de : 125 parts sociales

Seuls associés de la Société et représentant en tant que telle la majorité des parts sociales émises par la Société.

Sont Absents:

- Madame Chantal DE ROSA,
propriétaire de : 84 parts sociales

Les associés majoritaires étant présents, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur François LALAU, Gérant associé qui rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée:

- le rapport de gestion établi par la gérance,
- les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne acte à la gérance de ce que toutes les règles statutaires et légales ont bien été respectées tant en ce qui concerne la convocation à la présente Assemblée, qu'en ce qui concerne la mise à disposition des Associés des documents nécessaires à leur information.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes de l'exercice, clos le 31 décembre 2021, font apparaître un bénéfice de (+ 6 362 €), décide de l'affecter de la manière suivante :

Affectation approuvée

* Au compte « Report à nouveau » la somme de: (+ 6 362 €)

Après affectation :

* Le compte « Report à nouveau » présentera un solde créditeur de : 43 087 €
*Les capitaux propres de la Société seront créditeurs de: 57 834 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve le contenu dudit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

****

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés

François LALAU
Gérant associé

Anne-Marie LALAU

Gaston LALAU

Chantal DE ROSA
absente

A.I.S.
ARCHITECTURE INTERIEURE SERVICE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7.622,45 €
Siège Social : 18, rue Saint Bernard - 75011 PARIS

R.C.S PARIS : B 326 170 768

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 28 JUIN 2022

Mesdames,
Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

L'activité de la Société relative à cet exercice clos le 31 décembre 2021, a augmenté.

En effet, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, nous enregistrons un chiffre d'affaires de 105 063 € contre 75 137 € pour l'exercice précédent

Quant au résultat net, il se traduit par un bénéfice de (+ 6 362 €) contre un bénéfice de (+ 6 454 €) pour l'exercice précédent.

Nous espérons, au cours de l'exercice 2022, améliorer encore notre activité et nos résultats, cependant les conséquences de la situation économique générale avec la suspension de l'activité durant le confinement liée au COVID 19 ne sont pas encore totalement évaluées.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis le 31 décembre 2021, date de la clôture de l'exercice, il est à noter que la situation exceptionnelle internationale n'a pas impacté le compte résultat de la société.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Au cours de l'exercice écoulé, notre société n'a engagé aucune dépense de recherche et de développement.

EXAMEN DES COMPTES ET RESULTATS

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.
Au cours de cet exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 105 063 € contre 75 137 € pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève toujours à 0 €.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 98 700 € contre 68 683 € pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à (+7 485 €) contre (+6 931 €) pour l'exercice précédent.

Après pris en compte de l'impôt sur les sociétés l'exercice clos le 31 décembre 2021 se traduit par un bénéfice de (+ 6 362 €).

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de (+ 6 362 €) et d'affecter le résultat de l'exercice de *la* manière suivante :

Affectation Proposée :

*Au compte« Report à nouveau» la somme de:

(+ 6 362 €)

Après affectation :

*Le compte « Report à nouveau » présenterait un solde créditeur de :

43 087 €

*Les capitaux propres de la Société seraient créditeurs de :
57 834 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours des trois derniers exercices.

Nous allons par ailleurs vous présenter notre rapport special sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote

François LALAU
GERANT

le 28/06/2022

18, RUE SAINT-BERNARD
75011 PARIS
TÉL. 01 43 67 90 81
FAX 01 43 73 29 92

A.I.S.
ARCHITECTURE INTERIEURE SERVICE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7.622,45 €
Siège Social : 18, rue Saint Bernard - 75011 PARIS

R.C.S PARIS : B 326 170 768

RAPPORT SPECIAL EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Conformément à l'article L.223-19 du Code de Commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction

Nous vous précisons qu'aucune convention visée à cet article n'a été conclue au titre de l'exercice écoulé.

le 28/06/2022

François LALAU
Gérant

18, RUE SAINT-BERNARD
75011 PARIS
TÉL. 01 43 67 90 81
FAX 01 43 73 29 92

A.I.S.
ARCHITECTURE INTERIEURE SERVICE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7.622,45 €
Siège Social : 18, rue Saint Bernard - 75011 PARIS

R.C.S PARIS : B 326 170 768

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2022

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes de l'exercice, clos le 31 décembre 2021, font apparaître un bénéfice de (+ 6 362 €), décide de l'affecter de la manière suivante :

Affectation approuvée :

*Au compte « Report à nouveau » la somme de:
(+6 362 €)

Après affectation :

*Le compte « Report à nouveau » présentera un solde créditeur de :
43 087 €

*Les capitaux propres de la Société seront créditeurs de :
57 834 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

le 28/06/2022

François LALAU
Gérance

Certifié conforme

Certifié conforme

18, RUE SAINT-BERNARD
75011 PARIS
TÉL. 01 43 67 90 81
FAX 01 43 73 29 92